

LE DIPLÔME D'ANIMATEUR FÉDÉRAL

Le Diplôme d'Animateur Fédéral (DAF) est un diplôme accessible avec un temps de formation adapté pour un professeur de karaté, wushu et disciplines associées dans un club affilié à la FFK. Il permet de poursuivre sa formation en direction du DIF.

OBJECTIFS

- Ouvrir un club
- Planifier des cours pour différents publics
- Animer des cours en toute sécurité et en pleine autonomie

VOLUME ET CONTENUS

- Le volume total de la formation est de **41 heures**

Travail en préformation	Formation en centre	Participation fédérale
12 heures	14 heures	15 heures

3 Unités de formation à valider :

BC1 : Enseignement et animation

BC2 : Environnement associatif et fédéral

BC3 : Participation à la vie fédérale et citoyenne

PRÉREQUIS

- Avoir 18 ans minimum
- Être ceinture noire 1^{er} Dan minimum
- Avoir la licence fédérale FFK de l'année en cours
- Posséder un diplôme de secourisme ou équivalent

PRIX: 100 €

Modalités de délivrance

Le DAF est délivré par le service formation de la FFK après réception du bordereau de résultat envoyé par la Comité Départemental de Karaté

Modalités d'évaluation

1 épreuve orale : un exposé et un entretien concernant le BC2. 1 épreuve pédagogique : une mise en situation pédagogique à partir de la rédaction d'un plan de séance suivie d'un entretien concernant les BC1 et BC3.

Modalités d'inscription

Contactez le responsable de l'école départementale de formation (coordonnées sur le site du Comité Départemental de Karaté).